SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL tenue le

MARDI 05 MARS 2024 à 20h00, salle d'honneur de la mairie déléguée de Neuilly-lès-Dijon

Numérotation	Ordre du jour	Délibéré
DE2024-03-05_1	Désignation d'un secrétaire de séance	Unanimité
DE2024-03-05_2	Adoption du procès-verbal de séance	Unanimité
DE2024-03-05_3	Renouvellement de l'intégralité des administrateurs élus au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)	Scrutin de liste à la représentation proportionnelle
DE2024-03-05_4	Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables et modalités de concertation	24 voix pour et 3 abstentions
DE2024-03-05_5	Convention de partenariat et d'accompagnement avec la société Wikipower relative à la désignation d'un opérateur en vue de mettre en œuvre une assistance aux habitants de Neuilly-Crimolois dans leurs achats d'électricité verte, de gaz et de pellets	25 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre
DE2024-03-05_6	Création d'une commission spéciale chargée des travaux de réhabilitation de bâtiments communaux	Unanimité
DE2024-03-05_7	Lignes directrices de gestion – création des postes relatifs aux avancements de grade à l'ancienneté	Unanimité
DE2024-03-05_8	Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	Scrutin secret : 18 voix pour, 3 abstentions (bulletins blancs) et 6 voix contre

Affichée le 13 mars 2024

Le Maire, Didier RELOT